

Appui à la rédaction d'une réponse à l'AAP animation – gestion durable des haies du Pacte en faveur des haies

note de l'Afac-Agroforesteries

A. *Tableau – panorama des actions possibles relatives à une animation territoriale portant sur la gestion durable des haies*

	Niv 1	Niv 2	Niv 3	Niv 4
	Démarrage sur la thématique de la gestion durable	Lancement de la mise en œuvre d'engagement des agriculteurs sur la gestion durable des haies et inscription du Label Haie dans la démarche territoriale	Déploiement du Label Haie	Accompagnement à la progression des pratiques dans le Label Haie
I. Nouer des partenariats et partager les compétences	- Première prise de contact avec des acteurs (concernés et intéressés)	- Contractualisation des partenariats (consortium élargi)	- Identification des instances territoriales où la gestion durable des haies peut être inscrite	- Siéger aux instances - Poursuivre et élargir les partenariats
II. Construire un projet de territoire	- Construire un état des lieux en commun	- Établissement d'une stratégie pluri-annuelle	- Point d'étape évaluation et partage du bilan	- Point d'étape évaluation et partage du bilan et réflexion sur le renouvellement de la stratégie
III. Monter en compétence sur les fondamentaux de la gestion durable	- Fondamentaux de la gestion durable - Relai Label Haie	- Auditeurs Label Haie - PGDH (agrément obtenu)	- Animateur d'OCG Label Haie	- Gestion sylvicole, marquage
IV. Accompagner les agriculteurs aux changements de pratiques	- Pied de haie - Organisation de chantier test - Organisation de formation pour les agriculteurs	- Réunion de bilan des pré-audits Label Haie	- Formation spécifique sur les points de blocage / pratiques à faire évoluer (indicateurs Label Haie non atteint)	- Formation spécifique pour évoluer dans les niveaux du Label Haie
VI. Engager les agriculteurs dans la gestion durable des haies et le Label Haie	- Mobilisation des agriculteurs - Premiers pré-audits Label Haie	- Pré-audit réalisé chez des agriculteurs - Constitution d'un 1 ^{er} noyau d'agriculteurs	- Création de l'OCG ou coordination de la certification individuelle = labellisation effective	- Animation de l'OCG et augmentation du périmètre ou coordination de la

		souhaitant s'engager dans le Label Haie		certification individuelle
VI. Mobiliser les acteurs réalisant des chantiers de gestion clés en main	- AAP filière : Identifier les acteurs de la gestion type CUMA / ETA / élagueurs bûcherons (comprendre leur fonctionnement et pratiques)	- AAP filière : Les impliquer (réunion collectives, mise en place de partenariats, organisation des chantiers tests)	- AAP filière : Établissement de modèles d'intervention des acteurs chez les agriculteurs (définition des coûts, organisation logistique, investissement à faire)	- AAP filière : Coordination des liens entre les acteurs / agriculteurs (chantiers clés en main ou mixte)
VII. Vers l'ouverture de voies de valorisation économique des haies	- Réflexion sur les voies de valorisation économiques avec les agriculteurs	- AAP filière : étude de faisabilité et d'opportunité	- AAP filière : Mise en place	- AAP filière : développement
VIII. Mise en œuvre d'une stratégie de communication	- Définition d'une stratégie de communication pour installer la gestion durable	- Participation à des stands / salons - Vidéos / flyer	- Organisation du CGA – pratique d'agroforesteries partie gestion durable	- Référentiels / guides adaptés au territoire

- B. *Description détaillée du contenu de chaque action relative à une animation territoriale portant sur la gestion durable des haies*

I. **Nouer des partenariats et partager les compétences**

1) **Monter un consortium pour répondre en approche territoriale**

Objectif : Établissement de partenariats pour la mise en œuvre de la feuille de route stratégique du territoire, sous la forme d'un consortium d'acteurs.

Description de l'action : La réussite de la mise en œuvre d'une feuille de route stratégique tient à la qualité des partenariats qui seront mis en place autour de thématique de la gestion durable des haies et de sa valorisation.

La première étape pour mettre en place un consortium consiste à identifier et mobiliser des acteurs concernés et intéressés par le sujet de la haie sur différents volets d'expertises (politique, économique, technique, sensibilisation, méthodologique et organisationnel...) et d'appartenance à différents types de réseaux. Le diagnostic social est un outil idéal pour permettre cette identification et mobilisation des acteurs. Une première prise de contact permet de cerner le domaine de compétence, les enjeux et motivation à porter ou intégrer un projet commun. Des réunions collectives sont ensuite nécessaires pour co-construire le projet en articulant actions prévues, compétences associées et structures mobilisées.

L'étape finale consiste à définir la forme de contractualisation des partenariats (chef de file ou projet commun avec coordinateur désigné).

En temps 2, suivant le travail territorial qui aura eu lieu, le consortium peut s'élargir au fur et à mesure des années en fonction des acteurs identifiés comme mobilisables. Une première année est souvent nécessaire pour d'abord faire connaissance, monter en connaissance sur le sujet avant de s'engager dans un partenariat formalisé. Il est donc nécessaire de programmer du temps pour penser pour poursuivre et élargir les partenariats, en fonction du déploiement et des besoins du projet.

Actions et nombre de jours à estimer :

- Identification et cartographie des partenaires potentiels
- Premières prises de contact en bilatéral
- Réunions collectives de mobilisation des partenaires potentiels et analyse des complémentarités des domaines d'actions et de compétences
- Partage des missions pour l'établissement d'une feuille de route commune (cf point précédent)

Indicateurs de résultats / cibles : Dépôt d'un dossier en consortium

Ressources :

- Comparaison des modalités de réponse en consortium et portage collectif d'investissements (V3)
- Vidéo : retour d'expérience sur les logiques de consortium par la Mission Haies AuRA (minute 26:26)
- Vidéo : retour d'expérience sur la logique consortium du CPIE des Pays Creusois (minute 46:00)
- Exemple de contrat de consortium (source : CPIE des Pays Creusois)
- Exemple de tableur pour construction budget d'un projet en consortium (source : Atelier Agriculture Avesnois Thierache)
- Exemple de tableur pour construction budget d'un projet en consortium (source : CPIE des Pays Creusois)

2) Participation aux instances territoriales où la gestion durable des haies peut être inscrite

Objectif : Inscription des enjeux de la gestion durable des haies dans les différents cadres d'actions territoriaux pour débloquer des moyens (humains et financiers) et démultiplier la gestion durable.

Description de l'action : Pour s'assurer de la durabilité et du bon déploiement de la feuille de route stratégique, il est important de faire des liens avec tous les cadres, dispositifs, programmes et politiques publiques existants sur le territoire. Pour cela, il est d'abord nécessaire d'identifier ces cadres et dispositifs publics ou privés dans lesquels agir. Il faut avoir une **connaissance fine des acteurs, des enjeux**, des stratégies possibles pour ouvrir des portes et arriver à y inscrire les enjeux liés à la haie et à sa gestion durable. Un temps est nécessaire pour se faire connaître, être reconnu comme acteur légitime et référent sur la gestion durable des haies, pour ensuite pouvoir être présent dans les instances.

Dès lors, que ces liens sont établis, il s'agit d'accompagner la montée en compétences des autres acteurs politiques et opérationnels appartenant à ces dispositifs et programmes, avec une triple approche :

- **Technique sur la gestion durable** des haies
- **Planification et méthode** d'accompagnement des agriculteurs
- **Déploiement de système de valorisation** adapté au territoire

L'objectif est que ces acteurs sensibilisés deviennent concernés par l'action de gestion durable et puissent à leur tour penser et mettre en œuvre une feuille de route stratégique propre, s'inscrivant dans une stratégie commune sur la haie et sa gestion durable.

Actions et nombre de jours à estimer :

- Identification des cadres et dispositifs publics ou privés dans lesquels agir
- Se faire connaître auprès de ces instances, comprendre les enjeux et opportunité de ces instances et faire monter l'enjeu de gestion durable des haies
- Siéger dans ces instances et participer à l'inscription de la gestion durable des haies dans la politique publique / privée
- Accompagner la montée en compétence
- Accompagner la conception d'une feuille de route stratégique sur la haie et sa gestion durable

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre d'instances intégrées / nombre de cadres et dispositifs intégrant les enjeux de la gestion durable des haies sur le territoire

II. Construire un projet de territoire

Objectif : Établir un diagnostic initial sur la haie à l'échelle du territoire pour construire une stratégie en commun. Identifier et réunir les acteurs concernés et intéressés autour d'un état des lieux partagé, socle commun pour être plus ambitieux dans la mise en œuvre du projet. Mobiliser plus d'acteurs et gagner du temps dans la mise en œuvre.

1) Établissement d'une stratégie territoriale pluri-annuelle

Objectif : Établissement d'une feuille de route stratégique territoriale pluri-annuelle guidant une action globale sur la haie avec plusieurs acteurs. Dans le cas d'un portage par une structure ayant une

approche filière (agricole ou énergétique), la feuille de route stratégique sera différente et devra partir de diagnostics à l'échelle des agriculteurs de la filière et pourra s'articuler avec d'autres dispositifs, programmes, outils et politiques publiques (de type restauration collective par exemple).

Description de l'action :

Pour établir une feuille de route stratégique territoriale, il est nécessaire d'avoir au préalable, identifié, mobilisé et associé les partenaires avec qui mettre en place la feuille de route. La rédaction de la feuille de route stratégique doit se faire en collaboration avec l'ensemble des membres du consortium. Un chef de file ou un coordinateur doit être désigné pour rédiger cette feuille de route en associant chaque partie prenante.

Le contenu d'une feuille de route d'une stratégie territoriale se compose des éléments suivants :

- **contexte territorial** (présentation des structures animatrices, périmètre d'intervention, cartographies globales (les deux études sur le diagnostic social et d'état qualitatif des haies du territoire, grain bocager, état qualitatif des haies, ruptures de continuités écologiques, état qualitatif des eaux...))
- **bilan des actions passées** déjà réalisées sur les différents sous-territoires
- **feuille de route stratégique** sur une durée précise en intégrant :
 - o l'analyse des dynamiques locales (atouts, faiblesses, opportunité et menaces),
 - o le périmètre géographique et d'intervention par les parties prenantes (« qui fait quoi » en fonction de son domaine d'action et de ses compétences)
 - o les objectifs communs et par parties prenantes (chiffés)
 - o les actions communes envisagées et leur localisation,
 - o les acteurs associés mobilisés et mobilisables durant le programme,
 - o l'articulation avec d'autres dispositifs, programmes, outils et politiques publiques (ex : PLUI, PCAET, plan paysage, les atlas de biodiversité, Contrat territoriaux, ...). C'est un terrain fertile pour accrocher les actions prévues dans la feuille de route.
- **maquette financière** associées
- **gouvernance associée** (fonctionnement, rôles, instances (comité de pilotage...) et structures associées)

Dans le cadre des AAP animation du Pacte en faveur des haies il est attendu que « *Les structures animatrices demandeuses de l'aide devront présenter une stratégie d'animation globale, ambitieuse, de qualité, comprenant une répartition cohérente entre les différents volets en adéquation avec les objectifs de résultat définis au niveau régional* » → Garanties à apporter sur le contenu de l'accompagnement à la gestion durable et à la réalisation de plantations.

Les 5 volets d'actions pouvant être inscrits dans la feuille de route stratégique pour répondre à l'AAP du Pacte en faveur des haies :

1. **sensibilisation générale** et la communication sur l'intérêt des haies
2. accompagnement à la mise en œuvre d'une **gestion durable** du linéaire de haies existant et/ou qui sera planté : diagnostic simplifié, PGDH, pré-audit Label Haie, etc.
3. accompagnement individuel ou collectif dans le montage de **projets de plantation/régénération assistée**
4. maîtrise d'œuvre du chantier de plantation : **accompagnement technique** hors travaux des plantations
5. accompagnement technique à la réalisation **des travaux d'entretien post-plantation (3 ans)**

Pour répondre dès cette première année au Pacte, une feuille de route stratégique moins précise, ne reposant pas sur une analyse territoriale encore aboutie, peut être déposée. A n+1 ou n+2, une feuille de route stratégique affinée pourra être redéposée, à partir d'un diagnostic territorial et social réalisé (CF II.1.a.b).

Actions et nombre de jours à estimer :

- Construction de la feuille de route stratégique consolidée (après diagnostic territorial)

Indicateurs de résultats / cibles : feuille de route stratégique pluri-annuelle et co-portée

Ressources :

- Conseil Régional de Bretagne : document de cadrage pour la construction des feuilles de route Breizh Bocage 2023-2027
- Vidéo : retour d'expérience sur la stratégie globale d'animation du Bas Léon (minute 10:50)
- Exemples de stratégies Bretonnes mises à disposition :
 - o Feuille de route du Bas Léon
 - o Stratégie Breizh Bocage de la Roche aux Fées Communauté
 - o Stratégie Breizh Bocage de l'Ouest-Cornouaille

2) Construire un état des lieux en commun**a. Diagnostic technique**

Objectif : Qualifier l'état écologique des haies et les pratiques de gestion des haies sur le territoire.

Description de l'action : Ce diagnostic repose sur un relevé terrain et une analyse cartographique (BD Haie, le grand bocager) de critères objectifs, permettant de qualifier l'état qualitatif des haies. Il se base sur une réalité de terrain. Pour obtenir une vision territoriale et objective, le diagnostic repose sur une méthode statistique. Un quadrillage du territoire balise des points de relevés terrain. L'ensemble des données peuvent ainsi être traitées plus facilement sans deuxième saisie au bureau. Pour couvrir l'ensemble du territoire, des acteurs partenaires peuvent être facilement formés pour faire ce relevé de terrain. Cela participera au partage d'un état des lieux commun.

Actions et nombre de jours à estimer :

- Acquisition de la méthode
- Mise en place de la trame statistique et récupération des cartographies
- Mobilisation et formation des collecteurs de données terrain
- Relevés de terrain
- Capitalisation des données et calculs des indicateurs statistiques
- Rédaction du rapport d'analyse sur l'état qualitatif des haies du territoire
- Restitution de l'étude aux acteurs

Indicateurs de résultats / cibles : étude territoriale sur l'état des haies

Ressources :

- Contacts ressources : structures ayant développé par le CPIE de la Creuse / Fédération départementale des chasseurs du Gers
- Méthode de diagnostic territorial sur l'état qualitatif des haies de la Creuse
- Vidéo : retour d'expérience sur la méthode de diagnostic du projet "Vers une gestion durable des haies de la Creuse"

b. Diagnostic social des pratiques et des visions des acteurs du territoire

Objectif : Identification des acteurs du territoire et de la représentation qu'ils ont de la haie.

Description de l'action : Ce diagnostic se base sur une consultation large des acteurs. L'objectif est de pouvoir collecter les visions de chacun sur la manière dont est vécue la situation et les enjeux liés aux haies et sur les projections qui sont faites. Ce diagnostic relève d'un enjeu de représentation et dimension sociale qui fait partie intégrante des pratiques. Ce diagnostic sur les ressentis des acteurs complète le diagnostic terrain et donne des clés de lecture et de compréhension sur les pratiques, les points de blocages ou les ouvertures possibles. Il permet une mise en cohérence avec le relevé de terrain. Le diagnostic commence par une phase d'information auprès de tous les acteurs. Cela permet de constituer, progressivement, un réseau avec les acteurs intéressés et les acteurs concernés. La consultation de ces acteurs permet de prendre connaissance des initiatives locales ou celles exemplaires réalisées hors territoire, portant sur la haie. Cette étape dans la constitution d'un projet de territoire portant sur la haie permet de bien se situer en inter-acteurs, d'élargir le champ des acteurs concernés et d'aller plus vite avec des acquis. La durée de ce diagnostic social et d'état des haies du territoire est de minimum de 1 an pour permettre aux gens de monter en compétence pendant le temps de l'étude. Pour conduire cette étude, la compétence sur le dialogue est plus importante que la dimension expertise technique sur la haie. Et il est important de l'initier avec une ouverture d'esprit, une hypothèse de travail sans posture dogmatique pour éviter le clivage de postures, faire tomber les a priori et permettre de co-construire.

Actions et nombre de jours à estimer :

- Phase d'information pour mobiliser les acteurs
- Premières réunions de mobilisation et établissement d'un état des lieux des initiatives
- Mobiliser des acteurs-ressources hors territoire
- Collecte des visions des acteurs sur la haie et les pratiques associées
- Rédaction de l'étude
- Restitution de l'étude

Indicateurs de résultats / cibles : étude sociale sur la vision des haies par les acteurs du territoire.

III. Monter en compétence sur les fondamentaux de la gestion durable

Pour tout technicien et structure territoriale souhaitant monter en compétence sur les fondamentaux de la gestion durable et les méthodes d'animation et d'accompagnement d'agriculteurs sur cette thématique, le Label Haie constitue un outil pédagogique pertinent. En effet, il intègre par les différents indicateurs du cahier des charges Gestion, tous les résultats attendus d'une gestion durable des haies, adaptés à tous les types de haies et des clés ou étapes dans l'accompagnement du changement de pratique à travers les trois niveaux de progression.

Il est ici décrit plusieurs niveaux de formation au Label Haie permettant de développer plusieurs niveaux de compétences sur l'accompagnement à la gestion durable des haies. Ces actions s'adressent tant aux structures qui souhaitent inscrire des actions et du temps pour monter en compétence que pour celui qui accompagne la montée en compétence de partenaires.

Dans un objectif d'efficacité et de subsidiarité, le déploiement du Label Haie dans les territoires sera accompagné par les référents régionaux Label Haie. Les référents régionaux permettent la montée en compétences des opérateurs territoriaux en 5 étapes :

- Connaître les **fondamentaux de la gestion durable**
- Etre **relai** du Label Haie

- Etre **auditeur** du Label Haie
- Devenir **animateur** d'un groupe d'agriculteurs engagés dans labellisation (sous forme d'OCG ou en individuel)
- Devenir un **expert de la gestion durable**

1) Connaître les fondamentaux de la gestion durable

Objectif : L'objectif de ces temps d'échange et de montée en compétences est de sensibiliser et d'éduquer les participants aux principes et pratiques de la gestion durable des haies, sans aucun prérequis nécessaire pour s'engager dans le premier niveau. Ce programme vise à doter les apprenants d'une compréhension approfondie des enjeux, des fonctions, et des techniques de gestion durable des haies. Il aspire également à fournir les outils et connaissances nécessaires pour l'évaluation, la caractérisation, et l'optimisation du bon état écologique des haies.

Description de l'action : Le parcours pédagogique se déploie en plusieurs séquences, commençant par une approche globale des enjeux liés aux haies, incluant leur importance écosystémique et agronomique. Les participants apprendront à caractériser l'état d'une haie, à comprendre sa fonctionnalité et à viser un optimum écologique. Les séquences couvrent aussi une approche théorique de la gestion sylvicole et écosystémique, de l'individu arboré à la haie dans son ensemble, complétée par des études de cas pour établir des préconisations de gestion adaptées. Enfin, des séances pratiques permettront d'appliquer ces connaissances théoriques à travers la caractérisation et la proposition de gestions des haies, tandis que des discussions sur les débouchés, les valorisations possibles et les outils à disposition élargiront la perspective des participants sur le potentiel économique et écologique des haies.

Nombre de jours estimés : 4 jours et prestations à envisager en fonction des compétences disponibles.

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de personnes ayant assisté aux temps de montées en compétences

2) Être relai Label Haie

Objectif : Le but principal d'être relai pour le Label Haie est de sensibiliser et d'accompagner les agriculteur.trice.s dans leur démarche vers une gestion durable des haies.

Description de l'action : En devenant relai Label Haie, la personne formée s'engage à diffuser les valeurs et les critères du label auprès de la communauté agricole. Cette mission implique d'abord une compréhension approfondie du label, accessible via le site Label Haie et la documentation transmise, incluant les documents cadres, les différentes étapes du processus de certification, ainsi que le détail des coûts et des bénéfices associés. L'action du relai peut comprendre ensuite l'organisation d'ateliers, de réunions d'information et de visites de terrain en pied de haies. Cette journée de montée en compétences est animée par un.e référent.e régional.e Label Haie, leur fournissant les compétences nécessaires pour communiquer efficacement sur les avantages du label, répondre aux questions fréquentes et accompagner les agriculteurs dans le processus de certification.

Nombre de jours estimés : 1,5 jours - 0,5 j terrain au pied des haies, 0,5 j en salle, 0,5 j lecture de document de références Label Haie

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de personnes ayant assisté aux temps de montées en compétences

3) Être auditeur.trice Label Haie

Objectif de l'action : L'objectif principal est de maîtriser les compétences nécessaires pour effectuer un audit du Label Haie chez un.e agriculteur.trice. Cela implique l'acquisition de connaissances approfondies sur le Label Haie, la capacité à évaluer les pratiques de gestion des haies, la compréhension du protocole d'audit spécifique au Label Haie et l'aptitude à fournir des conseils adaptés aux gestionnaires. L'auditeur ou l'auditrice sera également formé(e) à l'utilisation des outils informatiques dédiés à l'audit.

Description de l'action : Cette action consiste à suivre une formation complète pour devenir auditeur ou auditrice Label Haie. La formation se divise en plusieurs étapes :

- Formation théorique et pratique : 1,5 jour de la formation relai Label Haie pour se familiariser avec les concepts fondamentaux et les pratiques d'audit.
- Formation à l'outil informatique : 0,5 jour dédié à un webinaire pour apprendre à manipuler l'application d'audit Label Haie sur tablette et ordinateur.
- Application pratique : Réalisation d'au moins 2 pré-audits sous la validation d'un référent régional Label Haie ou de l'Afac nationale. Cette étape comprend 1 journée de validation.

Nombre de jours estimés : 5 jours. Cette durée se répartit comme suit :

- Formation initiale : 2 jours (1,5 jour de relai Label Haie + 0,5 jour de webinaire).
- Travail en autonomie : 3 jours, incluant 2 jours dédiés à la réalisation de pré-audits et 1 jour pour la prise en main de l'application Label Haie.
- Validation : Incluse dans le temps de formation et de travail en autonomie.

Indicateurs de résultats : Nombre de personnes ayant obtenu leur attestation d'auditeur.trice Label Haie + Nombre de pré-audits réalisés

4) Être technicien.ne agréé PGDH

Objectif : Le Plan de gestion durable des haies (PGDH) est un outil pratique de gestion des haies destiné à l'agriculteur. Il lui apporte un état des lieux et de connaissance, de planification des travaux d'entretien et de valorisation des haies à l'échelle de son exploitation. Il propose des travaux de gestion et potentiellement d'amélioration des haies existantes garantissant la pérennité des éléments, voire le développement de ceux-ci. Ce diagnostic initial aide donc l'exploitant à mettre en place une planification de la gestion durable des haies de son exploitation. Le PGDH est réalisé par le conseiller bocage-agroforestier pour accompagner l'agriculteur dans la réappropriation de ses haies et dans ses changements de pratiques. Sa réalisation est un moment privilégié pour échanger avec l'agriculteur sur le terrain, au pied des haies. Il est le référentiel initial qui sera nécessaire pour de nombreuses démarches autour des haies, comme la labellisation Label Haie ou Label Bas Carbone. Il apporte par ailleurs des informations sur la caractérisation des haies d'un territoire à partir de données fiables de terrain.

Description de l'action : Le processus de formation et d'agrément du PGDH se déroule en deux modules principaux. Le premier module, d'une durée de trois jours, est consacré à la formation théorique et pratique, incluant l'utilisation d'outils numériques et des exercices sur le terrain pour apprendre à réaliser un diagnostic des haies, dans un CFPPA. Ce module présentiel est notamment l'occasion pour les techniciens venant de tous horizons d'échanger leur vision et de s'accorder, avec l'appui des formateurs, sur la manière de diagnostiquer les haies et de préconiser leur gestion. Le second module

consiste à évaluer un PGDH réalisé par le technicien durant les six mois qui suivent le premier module. Les évaluateurs s'attachent à vérifier que les préconisations de gestions sont cohérentes, et que le technicien est capable de s'approprier l'outil et d'approfondir les conseils de gestion. L'évaluation peut donner lieu à des « reprises » des rapports réalisés avant de délivrer l'agrément.

Nombre de jours estimés : 13 jours (3 jours de module 1 ; 10 jours de module 2 pour le temps de prise en main). Le prix de la formation peut être pris en charge par l'OPCO.

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de personnes agréées PGDH / Nombre de PGDH réalisés

5) Devenir animateur d'un groupe d'agriculteurs engagés dans labellisation (sous forme d'OCG ou en individuel)

Objectif : L'objectif de cette action est de savoir accompagner un groupe de gestionnaires engagés dans la labellisation Label Haie, qu'ils soient sous forme d'OCG ou individuelle.

Description de l'action : Devenir animateur.trice d'un groupe est la dernière étape d'encadrement, de suivi technique et de formation des gestionnaires. L'animateur.trice doit d'abord constituer un groupe et s'assurer que tous ses membres comprennent les critères de certification et sont prêts à s'engager dans le processus. Cela implique une évaluation préliminaire pour identifier les points forts et les axes d'amélioration de chaque exploitation. Par la suite, l'animateur.trice organisera des sessions de formation ciblées, axées sur les exigences spécifiques de la labellisation. Il sera également responsable du suivi des progrès et de la préparation des audits, en facilitant la communication entre les agriculteurs et les auditeurs. La création de partenariats et la recherche de débouchés seront essentielles pour maximiser les bénéfices économiques de la certification, en assurant aux produits labellisés une meilleure visibilité et un accès privilégié aux marchés. Finalement, l'animateur.trice agira comme un lien inévitable entre les agriculteur.trice.s, l'organisme de certification et les partenaires.

Nombre de jours estimés : 3 jours (connaissances sur la procédure de certification, communication sur le Label Haie, plateforme de discours, étapes clés d'animation, FAQ approfondie, voyage d'étude...)

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de gestionnaires accompagnés, Nombre de moments d'accompagnement organisés (journée collective ou suivi individuel)

6) Poursuivre la montée en compétence sur la gestion durable

Objectif : L'objectif principal de la montée en compétences des techniciens en gestion durable des haies se concentre sur le développement d'une expertise spécifique concernant la gestion des haies, avec une attention particulière portée aux cas de gestion spécifiques mais fréquents. C'est la dernière étape pour perfectionner ses connaissances sur la gestion durable des haies.

Description de l'action : La montée en compétence sur la gestion durable peut intégrer d'autres éléments clés comme l'initiation aux particularités des gestions de haies en bord de route, près des réseaux aériens ou encore avec des clôtures. Il s'agira également d'identifier les bonnes pratiques en matière de valorisation du bois issu de la gestion durable des haies, en comprenant les différentes filières de valorisation et en adaptant l'organisation du chantier en fonction de la destination finale du bois. Les stagiaires auront l'opportunité de dialoguer directement avec les acteurs de la valorisation pour mieux comprendre les attentes de chaque filière. En l'absence de filières établies, des stratégies pour initier de nouvelles collaborations seront discutées. Une partie pratique consacrée à

l'organisation du chantier et aux marquages des arbres illustrera comment optimiser la rentabilité et la gestion des coûts.

Actions et Nombre de jours à estimer : 5 jours

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de personnes ayant assisté aux temps de montées en compétences

IV. Accompagner les agriculteurs aux changements de pratiques

1) Réalisation de pied de haies

Objectif : Mobilisation des agriculteurs et première sensibilisation le bon état écologique d'une haie et son lien avec les pratiques de gestion.

Description : Le pied de haie est une méthode permettant de réunir les agriculteurs sur le terrain pour aborder concrètement les impacts (positifs ou négatifs) d'une gestion sylvicole et/ou d'entretien d'emprise sur l'atteinte d'un bon état écologique de la haie. La première étape consiste à savoir regarder une haie et connaître ses caractéristiques physiologiques attestant de son bon ou mauvais état écologique. A partir de ce premier diagnostic, il est établi des liens avec les fonctionnalités écosystémiques de la haie. L'enjeu ici est de savoir relier bon état de la haie et effets naturels assurés pour fournir des services écosystémiques. Le troisième objectif pédagogique consiste à prendre conscience de l'impact que l'entretien d'emprise, les pratiques agricoles adjacentes peuvent avoir sur l'état écologique de la haie et du bénéfice d'une gestion durable pour assurer ce bon état dans le temps long. Ce pied de haies se déroule sur un temps court d'une demi-journée et peut se démultiplier sur tout le territoire pour mobiliser au plus près les agriculteurs (cf point IV.1. Mobilisation des agriculteurs).

Actions et Nombre de jours à estimer :

- Temps de repérage
- Temps de mobilisation et communication
- Animation de pieds de haie

Indicateurs de résultats / cibles : nombre de pied de haies réalisés et d'agriculteurs sensibilisés.

Ressources : Livret pour faire des animations "Pied de haie"

2) Chantiers « test – vitrine » de gestion durable

Objectif : Mise en avant de réalisations concrètes et exemplaires de chantiers de gestion durable et de restauration de haies dégradée pour faire référence sur le territoire.

Description : Dans les territoires où les pratiques de gestion durable ne sont pas encore mises en place et que l'animation sur cette thématique démarre tout juste, il est important de créer des références

de chantiers sur son propre territoire pour montrer que ça marche. La première étape consiste à trouver un ou plusieurs agriculteurs prêts à expérimenter de nouvelles pratiques de gestion durable de leur haie. Il s'agit de trouver différents types de haies et d'enjeux de gestion pour créer un « catalogue » in situ de mise en pratiques de la gestion durable qui pourra être suivi dans le temps. Le fait de pouvoir revenir voir quelques temps après comment la haie à repousser, comment repositionnement de la clôture s'est fait ... est très important pour donner la preuve réelle et voir concrètement les effets immédiats sur la haie et le niveau d'efforts, de coûts, de coûts évités, bénéfiques que ce changement de pratique a engendrés. Ces haies supports de chantiers tests peuvent servir de support à l'animation « pied de haie » et de support au suivi d'itinéraires techniques précis pour illustrer et amender les référentiels technico-économiques nationaux. Cette méthode de chantiers test-vitrine permet de commencer l'animation sur la gestion durable des haies en douceur, avec des exemples concrets, dans quelques points du territoire, avant de s'engager dans le Label Haie.

Actions et Nombre de jours à estimer :

- Identification des agriculteurs partants pour réaliser des chantiers tests
- Accompagnement du chantier test chez l'agriculteur
- Suivi et réalisation du reporting pour alimenter référentiels technico-économiques nationaux / chantier test

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de chantiers test-vitrine réalisés et km de haies engagés.

3) Réunion de bilan des pré-audits Label Haie

Objectif : Faire un bilan des pré-audits et préparer un programme de monter en compétences

Description : Chacun des pré-audits fera l'objet d'une saisie à la suite de la phase de terrain. Les photos prises lors de la visite seront récupérées et archivées. Des temps collectifs regroupant les agriculteurs d'un même territoire seront organisés afin d'assurer un retour global sur les pré-audits réalisés. Au regard du nombre d'agriculteurs et afin de limiter leurs distances de déplacements, plusieurs temps pourront être organisés. Cette restitution donnera lieu à des échanges qui permettront d'identifier les besoins de formations du groupe.

Nombre de jours estimés : $0.5 \text{ j} \times \text{nbr d'agriculteur.trice.s} + 1 \text{ jour de programmation}$

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de temps de restitutions collectifs des pré-audits

4) Réalisation des PGDH chez les exploitants agricoles

Objectif : Le Plan de gestion durable des haies (PGDH) est un outil pratique de gestion des haies destiné à l'agriculteur. Il lui apporte un état des lieux et de connaissance, de planification des travaux d'entretien et de valorisation des haies à l'échelle de son exploitation. Il propose des travaux de gestion et potentiellement d'amélioration des haies existantes garantissant la pérennité des éléments, voire le développement de ceux-ci. Ce diagnostic initial aide donc l'exploitant à mettre en place une planification de la gestion durable des haies de son exploitation. Le PGDH est réalisé par le conseiller bocage-agroforestier pour accompagner l'agriculteur dans la réappropriation de ses haies et dans ses changements de pratiques. Sa réalisation est un moment privilégié pour échanger avec l'agriculteur sur le terrain, au pied des haies. Il est le référentiel initial qui sera nécessaire pour de nombreuses démarches autour des haies, comme la labellisation Label Haie ou Label Bas Carbone. Il apporte par ailleurs des informations sur la caractérisation des haies d'un territoire à partir de données fiables de terrain.

Description : La réalisation d'un PGDH sur une exploitation agricole nécessite en moyenne 5 jours de travail comprenant un temps d'échange préalable avec l'agriculteur (0,5 j), un temps de relevé de terrain haie par haie (4 j – variable selon le linéaire), un temps de production du rapport automatisé (0,5 j), un temps de restitution à l'agriculteur (0,5 j).

L'élaboration d'un PGDH est une étape initiale indispensable pour de nombreuses actions : labellisation Label Haie de l'exploitant, programme de plantation pluriannuel, mise en œuvre de MAEC... Le PGDH est un moyen pour orienter l'agriculteur et lui dresser la feuille de route des possibles. Le PGDH dimensionne, et calibre les engagements qu'il peut prendre dans la durée.

Nombre de jours estimés : 4-7 jours

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de PGDH réalisés et de km de haies géoréférencés

5) Sensibilisation et partage de solutions techniques spécifiques sur les points de blocage / pratiques pour dans la gestion durable des haies et les niveaux du Label Haie

Objectif : Faire monter en compétence le groupe de gestionnaire afin de dépasser les freins techniques, psychologiques et culturels

Description : Le bilan global des audits internes du Label Haie dressera la liste des indicateurs qui présentent des difficultés pour le groupe de gestionnaires. Pour les accompagner dans la progression de leur technique de gestion des haies et l'atteinte des niveaux supérieurs du Label Haie, l'animateur.trice, avec l'appui avec des technicien.ne.s du territoire, organisera une journée de formation sur mesure, construite à partir des difficultés relevées lors des audits. Ciblée sur des pratiques précises, la formation s'appuiera, entre autres, sur des démonstrations d'alternatives de gestion réalisées par un intervenant extérieur qualifié (ex : bucheron). La journée technique est organisée collectivement pour créer une dynamique de groupe favorable à l'apprentissage entre pairs. La journée de formation a lieu chez un agriculteur volontaire du groupe qui reçoit l'ensemble des participants et l'intervenant expert.

Actions et Nombre de jours à estimer :

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre d'experts mobilisés + Nombre de journées collectives organisées

V. Engager les agriculteurs dans la gestion durable des haies et le Label Haie

1) Mobilisation des agriculteurs

Objectif : Mobilisation des agriculteurs du territoire pour constituer un groupe intéressé par la gestion durable, la montée en compétence technique et les valorisations possibles avec le Label Haie

Description : Pour démarrer une animation de territoire sur la gestion durable des haies, il est nécessaire de l'appuyer sur un groupe d'agriculteurs curieux, intéressés ou déjà acteurs de cette thématique. Les stratégies et méthodes de mobilisation des agriculteurs sont nombreuses et à inventer :

- Information générale de mobilisation d'un groupe via les canaux agricoles ;

- Identifier des structures relais capables de mobiliser des groupes d'agriculteurs déjà constitués (GIEE, appellation, groupement d'agriculteurs, CUMA...) et s'appuyer sur elles pour présenter les enjeux et le projet au groupe d'agriculteurs ;
- Identifier des agriculteurs ayant déjà des bonnes pratiques de gestion et des valorisations économiques de leur haies pour s'appuyer sur eux, en faire des porte-parole – ambassadeurs capables de parler à des pairs. Et utiliser sa ferme et ses haies comme support pédagogique et vitrine pour des pieds de haies ;
- Programmer des rendez-vous téléphoniques préalables pour situer l'agriculteur dans son niveau de pratiques de gestion par rapport au Label Haie. Pour cela il est possible de s'appuyer sur l'auto-évaluation Label Haie (sur le site internet du Label Haie) qui permet à travers des questions simples adressées à l'agriculteur de voir comment il se situe par rapport au Label Haie et de saisir les points bloquants à faire évoluer ;
- Réaliser des pieds de haies collectifs, sur le terrain, pour faire prendre conscience de ce qu'est une haie en bon état et une haie en mauvais état et l'incidence de certaines pratiques de gestion impactantes. Associer à ces pieds de haies d'autres acteurs que les agriculteurs, comme les élus d'une collectivité, des habitants, des acteurs économiques, des agents techniques réalisant des actions de gestion de haies (salariés des CUMA, chauffeurs...) ;
- Intervenir lors de réunions collectives d'agriculteurs pour sensibiliser aux enjeux et intérêts de la haie et au Label Haie.
- Appuyer la stratégie de mobilisation sur la stratégie de communication et la penser dès le départ lors de la mise en place des partenariats (consortium) pour intégrer dès le départ la capacité par un ou plusieurs partenaires de mobiliser facilement un ou plusieurs groupes d'agriculteurs.

Actions et Nombre de jours à estimer :

- Mobilisation des agriculteurs

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre d'agriculteurs mobilisés pour participer au projet territorial.

2) Pré-audit réalisés chez les agriculteurs

Objectif : Le Label Haie repose sur un système de certification reposant sur un pré-audit, réalisé en amont d'un audit externe réalisé par Certis. Ce pré-audit est réalisé par un auditeur habilité, disposant de l'attestation délivrée par l'Afac-Agroforesteries ou par le référent régional Label Haie. Le pré-audit est là pour accompagner les agriculteurs-gestionnaires dans une démarche de progrès. C'est un moment d'échange sur le terrain. Permet d'évaluer les pratiques de gestion des haies par les gestionnaires identifiés

Description : Le pré-audit est un diagnostic des pratiques de gestion durable des haies. Ce temps sur le terrain permet d'observer dans le détail trois haies, représentatives du linéaire de la ferme, et de la noter selon le cahier des charges Gestion du Label Haie. Il est précédé d'une identification du linéaire de haies du gestionnaire avec une cartographie et un échange avec le gestionnaire. En fin d'audit, un rapport d'audit est édité et partagé au gestionnaire, identifiant ainsi ses points forts et ses points d'amélioration concernant ses pratiques de coupe sylvicole, ses pratiques d'entretien d'emprise et ses pratiques agricoles pouvant avoir un impact sur les haies.

Nombre de jours estimés : 1 jour par pré-audit (2h sur le terrain avec l'agriculteur, préparation amont, temps de déplacement, bilan transmis à l'agriculteur).

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de pré-audits réalisés

3) Constitution d'un premier noyau d'agriculteurs souhaitant s'engager dans la gestion durable et intéressés par le Label Haie

Objectif : Regrouper un premier groupe d'agriculteurs motivés et prêts à s'engager dans le processus de gestion durable des haies et de changement de pratiques. Les pré-audits Label Haie réalisés par un auditeur habilité, atteignent au moins le niveau 1 d'éligibilité au Label Haie peuvent servir pour constituer ce premier noyau d'agriculteurs.

Description :

- **Hors cadre du Label Haie dans un premier temps :** Après la phase de mobilisation des agriculteurs, il est possible d'identifier et de regrouper des agriculteurs intéressés et prêt à partir dans un projet d'amélioration pratiques pour aller vers la gestion durable. Les premières réunions collectives permettent de concrétiser la dimension « groupe » et sera l'occasion de partager un diagnostic sur les pratiques de gestion actuelle, des freins et de leviers pour voir quelles actions conduire en priorité par rapport à des attentes communes.
- **Dans le cadre du Label Haie directement :** Après la phase de pré-audit et l'identification des agriculteurs éligibles, une réunion d'information est organisée afin de détailler le processus du Label Haie, ses avantages, ainsi que les étapes et engagements nécessaires pour l'obtention du label. Cette journée d'information permet de réunir une première fois les gestionnaires mobilisés. La dynamique collective se crée, directement en pied de haie pour illustrer concrètement les bonnes pratiques de gestion des haies. L'animateur.trice donnera les informations principales du Label Haie, les étapes à venir et répondra aux questions. Il présentera le PGDH et le Label Haie. D'autres journées techniques peuvent être organisées.

Actions et Nombre de jours à estimer :

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de gestionnaires mobilisés

4) Création d'une OCG

Objectif : Identification du groupe constitué auprès du porteur du Label Haie et de l'organisme certificateur.

Description : À l'issue de journées d'information et de sensibilisation, l'animateur.trice procède à quelques démarches administratives auprès des gestionnaires motivés : la validation des pré-audits en tant qu'audit initial, les signatures des contrats d'engagement réciproque gestionnaire-OCG et enfin, l'édition d'une liste officielle des agriculteurs certifiables immédiatement. D'autre part, l'animateur.trice identifie son groupe auprès de l'Afac-Agroforesteries, porteur du Label Haie et de l'organisme certificateur par le biais de quelques échanges de contrats et devis.

Nombre de jours estimés : 2 jours

Indicateurs de résultats / cibles : OCG constituée avec le contrat d'engagement signé avec l'Afac-Agroforesteries et avec chaque gestionnaire ainsi que le certificat de labellisation Label Haie.

5) Coordination de la certification individuelle

Le porteur de projet pourra proposer à l'agriculteur de l'accompagner dans sa démarche administrative de certification Label Haie (récapitulatif de l'ensemble des démarches, planification,

aide aux conventionnements avec l'Afac-Agroforesteries, avec Certis, prise de contact avec Certis, planification de l'audit, rappel des fréquences d'audit, paiement de la redevance, paiement de l'audit...).

Nombre de jours estimés : 0,5 j / gestionnaire

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de gestionnaires accompagnés

6) Animation de l'OCG et augmentation du périmètre de coordination de la certification individuelle

Objectif : Renforcer la cohésion au sein de l'Organisation Collective de Gestionnaires (OCG). Dynamiser les échanges entre les membres de l'OCG, à améliorer leurs compétences et à garantir le respect des documents cadres du Label Haie. L'accent est mis sur l'élargissement des partenariats pour favoriser la durabilité de la gestion des haies.

Description : Pour atteindre cet objectif, des journées collectives seront organisées, offrant aux membres de l'OCG une plateforme pour partager leurs expériences, discuter des défis communs et explorer de nouvelles opportunités. Ces rencontres incluront des sessions pratiques sur le terrain, des démonstrations de matériel et des présentations par des experts du domaine. Les partenariats avec des acteurs économiques pour diversifier les débouchés liés à la gestion des haies seront recherchés. Parallèlement, un suivi rigoureux des audits et des Plans de Gestion Durable des Haies (PGDH) sera assuré. Au-delà des audits internes des agriculteurs, le système de certification du Label Haie intègre des audits externes réalisés par l'organisme certificateur extérieur Certis. Ce dernier évalue la conformité de la procédure de labellisation en vérifiant la bonne application des audits internes. L'animateur.trice accompagnera Certis et l'agriculteur lors de cet audit externe afin d'apporter des informations et permettre d'ajuster et d'accompagner au mieux l'agriculteur lors de l'audit suivant. Un lien étroit avec l'organisme certificateur sera maintenu après l'audit de contrôle.

Actions et Nombre de jours à estimer :

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de journées collectives ; outil de suivi du management de groupe ; changement de niveau Label Haie des agriculteurs

Pour rappel tout ce qui relève des coûts purs de certification Label Haie (paiement audit Certis, paiement redevance à l'Afac-Agroforesteries) sont non éligibles au Pacte en faveur des haies.

VI. Vers l'ouverture de voies de valorisation économique des haies

1) Amorcer une réflexion sur les voies de valorisation économiques avec les agriculteurs

Objectif : Réflexion avec le collectif d'agriculteurs sur l'ouverture de débouchés économiques de haies liés à la pratique de gestion durable et au Label Haie.

Description : L'amorce d'une inscription de la haie dans une économie territoriale durable est indispensable pour inscrire la pratique de gestion durable dans le temps long et dans la logique du système agricole. Encore en émergence, cette économie est à la fois directe par la valorisation de la haie comme produit agricole à part entière (bois énergie, bois d'œuvre, litière plaquette) et indirecte par la valorisation des externalités positives rendues par la haie (marché du carbone volontaire sur la haie, valeur environnementale apportée au produit alimentaire).

Pour mettre en place cette nouvelle économie vertueuse, il sera nécessaire de :

- *Filières agro-alimentaires* : se rapprocher des acteurs économiques des territoires et des filières locales de production agro-alimentaire, d'entreprises de transformation des produits agricoles pour évaluer et tester les possibilités de valorisation de la haie dans la commercialisation de leur produit, gagnant en valeur environnementale.
- *Filières biomasse haie* : stabiliser et créer de nouvelles filières haie (bois énergie) en apportant un soutien à l'inscription de labels (Label Haie, marque Végétal local) dans les cahiers des charges d'appel d'offre de marché public des collectivités, en ouvrant d'autres filières de valorisation que le bois énergie : bois d'œuvre, plaquette litière grâce au partage d'expertise, en aidant à l'investissement d'équipements adaptés. (Cf : AAP filière biomasse haie du Pacte en faveur des haies)

Pour cela, des premières prospections auprès d'entreprises locales et les filières de valorisation existantes peuvent s'engager. Puis, dans le cadre de réunions de travail avec les agriculteurs, il sera organisé des interventions de coopératives agricoles, de coopératives bois énergie du bocage, d'entreprises agro-alimentaires (du territoire ou d'autres régions) ... pour témoigner du souhait de valoriser les pratiques agricoles vertueuses (certifiées par le Label Haie) des agriculteurs de leur filière.

Cette étape permet de basculer du champ technique au champ de l'économie avec le groupe d'agriculteurs. Elle permet de sortir d'initiatives individuelles et dispersées d'agriculteurs, de penser à se structurer en groupe pour accéder ou ouvrir des marchés et des filières, qui souvent sont à construire entièrement.

Actions et Nombre de jours à estimer :

Indicateurs de résultats / cibles : voies valorisation identifiées.

2) Démontrer l'intérêt économique de la gestion durable pour un agriculteur

Objectif : simulation du gain économique de la gestion durable de la haie et de ses valorisations à l'échelle de l'exploitation agricole pour convaincre l'agriculteur de changer de pratique.

Description : Le déclic principal pour les agriculteurs, concernant le changement de pratique de gestion des haies, est économique. Mais bien souvent ce que la haie peut rapporter en tant que nouveau revenu agricole direct et son influence pour les rendements sont méconnus par les agriculteurs. Ce qui engendre un modèle d'entretien destructeur pour les haies et très coûteux pour l'agriculteur (entretien d'emprise au lamier ou épareuse récurrent laissant peu de place à la haie qui se dégrade jusqu'à disparaître). Aussi, l'animation territoriale sur la gestion durable des haies doit intégrer une action de sensibilisation des agriculteurs sur le gain économique de la haie à travers des outils de simulation des gains possibles par rapport à différentes valorisations directes et indirectes existantes ou en projet sur le territoire, aux coûts évités liés au changement de pratiques, aux kms de haies présentes sur l'exploitation, aux coûts de certification Label Haie et au gain de rendement à la parcelle (cf Résultats du projet de R&D Resp'haies).

Actions et Nombre de jours à estimer :

- Construction de la plateforme de discours et prises en mains des outils de simulation économique

- Collecte de données chez les agriculteurs
- Mise en forme des résultats
- Sensibilisation des agriculteurs sur le terrain / agriculteur (à mutualisé avec le pré-audits Label Haie par exemple)

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de simulations économiques réalisés chez des agriculteurs.

Ressources :

Boîtes à outils par valorisation économique de la haie comprenant des outils de simulation économiques à l'échelle d'une ferme : https://labelhaie.fr/les_voies_de_valorisation_de_la_haie/

VII. Mise en œuvre d'une stratégie de communication

1) Définir une stratégie de communication

Objectif : Faire monter et installer le sujet de la gestion durable de haies dans l'esprit de tous les acteurs du territoire à travers des actions de communication.

Description : Pour installer la thématique et l'enjeu de la gestion durable et du Label Haie dans le paysage, les mentalités et l'actualité, il est nécessaire d'inscrire dans la feuille de route stratégique des actions de communication. La première étape consiste à établir une stratégie de communication, en cohérence avec la feuille de route globale, adaptée au territoire, aux enjeux des acteurs et aux voies de communication qu'il est possible de mobiliser.

Cette stratégie aura pour cibles différents acteurs qui seront à identifier :

- Mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire :
 - o Sensibiliser le grand public (rôle de la haie, description du bon état écologique, pratiques de gestion durable...). Des partenariats avec des réseaux de sensibilisation spécialisés dans le grand public peuvent être mis en place et des webinaires réalisés.
 - o Sensibiliser les élus (mobiliser les EPCI, les agents de collectivités - impact sur la gestion des haies de bord de route)
 - o Sensibiliser les partenaires institutionnels (ADEME, OFB, Région, Département)
 - o Sensibiliser les entreprises (agroalimentaires, énergies)
- Mobilisation de la presse locale : en les informant des différents événements et en préparant des communiqués et dossier de presse.

Actions et Nombre de jours à estimer :

Indicateurs de résultats / cibles : une stratégie de communication sur le sujet de la gestion durable des haies et le Label Haie.

2) Tenir des stands et participer à des salons

Objectif : participation à des événements clés du territoire pour présenter les enjeux de la gestion durable et faire connaître le Label Haie.

Description : Il s'agit ici d'identifier à l'avance les salons et événements (sur l'eau, l'agriculture, le développement territorial, les filières) qui auront lieux sur le territoire et de s'y inscrire pour soit tenir un stand dédié et l'animé soit y participer et rencontrer les acteurs sur leur stand. Ces temps de

communication sont essentiels pour toucher un large public mais aussi programmer des rendez-vous stratégiques avec des partenaires.

Actions et Nombre de jours à estimer :

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre participation à des salons et évènement

3) Réaliser des outils de communication et présence sur les RS

Objectif : production d'outils de communication propre sur la gestion durable des haies, ses enjeux les pratiques et les perspectives et transposition des outils de communication et référentiels techniques de sensibilisation à son territoire.

Description : Pour accompagner les messages et la stratégie de communication, des supports de communication sont à produire et à adapter en fonction de chaque cible et médias utilisés (stand, RS, site internet...). Ils auront pour fonction d'illustrer d'une part les fonctionnalités de la haie, les enjeux de gestion, le Label Haie et d'autre part de communiquer sur les actions conduites et l'offre de service proposée dans le cadre du projet territorial. Un appui national de l'Afac-Agroforesteries est possible pour concevoir des outils qui pourront également servir à d'autres territoires. Un des enjeux principal de la communication sera d'illustrer les référentiels et guides nationaux avec les références du territoire pour communiquer au plus près des enjeux et attentes des agriculteurs du territoire. La diffusion des supports produits est également un temps important de l'action de communication à ne pas négliger.

Actions et Nombre de jours à estimer :

Indicateurs de résultats / cibles : Nombre de support de communication édités (vidéos, post réseaux sociaux, kakemono, flyer, article sur le site internet, affiche...)

4) Organiser le Concours Général Agricole - Pratiques agro-écologiques – agroforesterie

Objectif : mise en avant des pratiques de gestion durable des haies les plus exemplaires sur le territoire à travers l'animation en local du CGA - Pratiques agro-écologiques – agroforesterie.

Description : Toute structure territoriale peut candidater pour organiser en local le CGA - Pratiques agro-écologiques – agroforesterie, seul ou en partenariat pour ensuite proposer des candidats au jury national. Ce concours est à considérer comme un outil d'animation qui permet de mettre en vitrine des pratiques exemplaires d'agriculteur et qui aborde le sujet de la gestion durable de manière valorisante. C'est un bon outil qui apporte de la reconnaissance et est très communiquant auprès des agriculteurs.

Actions et Nombre de jours à estimer :

- Inscription comme territoire organisation au CGA
- Mobilisation des agriculteurs
- Accompagnement au montage des dossiers de candidature des agriculteurs
- Constitution du jury local
- Organisation et visite des parcelles présentées par les candidats
- Remise des prix au local
- Participation à la remise des prix au national au SIA
- Organisation de journées de valorisation

Indicateurs de résultats / cibles : Organisation du CGA en local / Nombre d'agriculteurs candidats et lauréats

Ressources : Page internet du le CGA sur le site de l'Afac-Agroforesteries : <https://afac-agroforesteries.fr/concours-general-agricole-agroforesterie/>